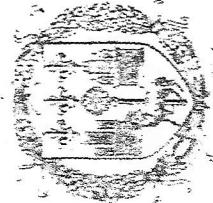


3^e partie N° 20

Décembre 2010



L'AUTA

« QUE BUFO UN COP GADO MÉS »



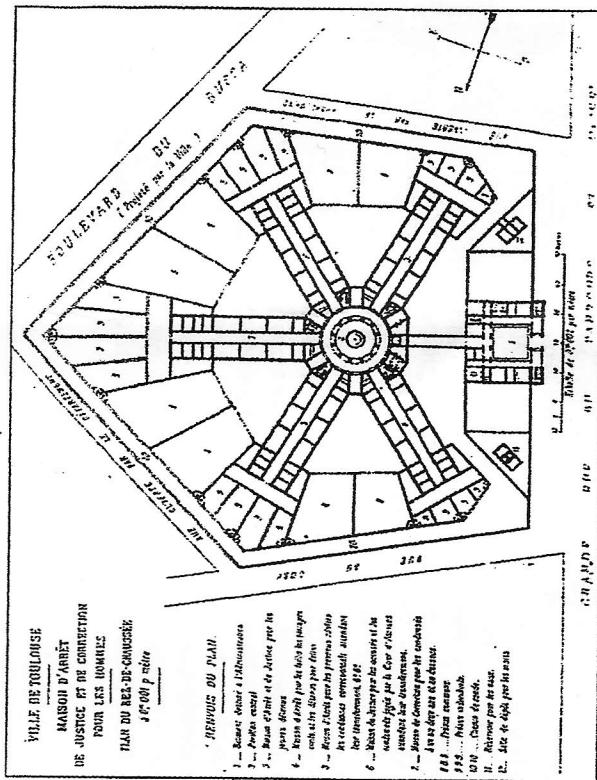
Le chef-d'œuvre inconnu de la grande-rue Saint-Michel

« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que le détruire ».

Certains éléments essentiels de notre patrimoine architectural, historique et culturel, telle l'ancienne maison d'arrêt de la grande-rue Saint-Michel, demeurent injustement méconnus. D'évidentes raisons expliquent cette lacune : sa fonction initiale et ses murs d'enceinte qui la dérobent aux regards du passant. Aujourd'hui, cette relative ignorance hypothèque sa survie. Lors des opérations « portes ouvertes » des Journées européennes du patrimoine des précédentes années, les Touloisins ont pourtant montré leur intérêt pour elle, formant de longues files d'attente devant ses murs pour la visiter.

Cet ensemble monumental toulousain fut réalisé entre 1862 et 1870 par l'architecte Jacques Esquié qui reçut pour l'ensemble de son œuvre un second prix à l'exposition universelle de Paris en 1867. Il y a dix ans déjà, nous avions alerté les *Toulousins de Toulouse* sur l'impérieuse nécessité de sauvegarder ce chef-d'œuvre du patrimoine toulousain⁽²⁾. À l'heure actuelle (novembre 2010), son sort en attente de décision au plus haut niveau reste toujours aussi préoccupant. Depuis dix ans, les projets la concernant n'ont pas été suivis d'effets concrets. Le plus abouti, le plus ambitieux, celui du cabinet Atlante dirigé par Richard Edwards⁽³⁾, concernait une résidence internationale faisant collaborer artistes et scientifiques. En janvier 2003, les 528 détenus ont été transférés à Seysses, la nouvelle maison d'arrêt, et en octobre 2009, les derniers occupants, une trentaine d'hommes en semi-liberté, ont déménagé à leur tour. Cionque pour 400 détenus, la prison Saint-Michel

Aujourd'hui, le ministère de la Justice veut vendre rapidement cet ensemble ensembles car c'est totalement désaffecté : la Mairie se propose en abattant bien plus (bien trop) au XX^e siècle.



J. Esquié, plan de la maison d'arrêt (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1960).

de l'acquérir, mais ne pourra le faire⁽⁶⁾ (face aux propositions financièrement bien plus élevées des promoteurs immobiliers) que si l'ensemble, ne pouvant être détruit une fois protégé en tant que monument historique⁽⁵⁾, lui est proposé à un prix acceptable⁽⁶⁾. En 2002, le ministère de la Justice se disait prêt à céder le bâtiment pour 750 000 euros. Pierre Cohen craint une nouvelle estimation qui pourrait faire grimper le prix "entre 18 millions et 25 millions d'euros". Car les promoteurs sont alléchés, non par la prison, mais par la parcelle de deux hectares, bien située dans un faubourg populaire, à quelques minutes du centre-ville. (Stéphane Thépot, « La prison de Toulouse peut-elle devenir un lieu culturel ? » *Le Monde* 1/10/2010).

Un édifice original: modèle de fonctionnalisme architectural

La prison de Toulouse fut conçue en réponse à la circulaire ministérielle du 13 mai 1854 demandant aux préfets d'arrêter la séparation des

(1) V. Hugo, *Littérature et philosophie médiées*, Paris, 1834.

(2) C. Houeaud, Patrimoine à vendre, *L'Auto*, décembre 2000, p. 304-310. Nous remercions les lecteurs à cet article pour une analyse plus complète de l'édifice, donnant ici l'état actuel du dossier concernant sa sauvegarde.

(3) Projet des chargés de mission Richard Edwards et Sylvie Couralet, choisis par la municipalité de Toulouse pour l'étude du projet de transformation de l'ancienne prison Saint-Michel en espace culturel dédié au livre international en 2003-2004.

(4) Une délibération municipale, votée le 24 septembre d'acheter la prison, si le prix lui convient.

(5) Le 28 août 2010, le Comité de quartier Saint-Michel a fait une demande de protection au titre de monument historique de l'ensemble des bâtiments d'origine, sauf les murs d'enceinte : le dossier a été renvoyé cet été, et toute la commission (CRPS) elle-même

afournée, par décision préfectorale ce 15 octobre 2010.

détenus par catégories, pour éviter la contagion morale. En tant qu'architecte du département, Jacques Esquié signa son projet de construction de la nouvelle maison d'arrêt de justice et de correction le 14 août 1855. Toutefois, par manque de ressources financières l'adjudication ne fut passée que le 30 décembre 1861 et, ensuite, les travaux furent régulièrement retardés pour la même raison. Rationaliste, l'architecte a pourtant réalisé un tour de force en donnant un édifice parfaitement adapté à sa fonction et doté d'une grande monumentalité sans entrainer de dépenses excessives. La maison d'arrêt de Toulouse a en effet coûté au département deux fois moins que ses semblables soit 2 000 francs par détenu terrain et mobilier compris. À la fin de la guerre franco-prussienne, en janvier 1871, la prison enfin achevée fut mise à disposition de l'intendance militaire pour les malades et blessés de l'armée. En septembre 1871, cinq ou six cents malades y étaient encore logés.

La prison du XIX^e siècle, née de réflexions internationales initiées dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se voulait plus juste, plus humaine, plus efficace. Les conditions de détention devaient désormais assurer hygiène et salubrité au détenu afin de lui permettre de s'amender et de retrouver sa place dans la société. La formation, le travail, l'hygiène, la religion et surtout une architecture bien conçue devaient permettre cette salvatrice conversion. L'architecte Esquié parlant de son œuvre en cours d'exécution expliquait à l'Académie des sciences de Toulouse ces nouvelles doctrines :

“ Le cœur s'émeut du nombre des victimes que font annuellement l'ignorance et la misère. S'il n'est pas permis de détruire entièrement ces deux causes de tant de méfaits, il est toujours possible de combattre chez ceux qui les exprient, l'ignorance par l'instruction, la misère par l'éducation professionnelle et le travail ”. J. J. Esquié, *Mémoire de l'Académie des Sciences... de Toulouse*, 1868.

L'édifice toulousain s'inspire du grand modèle donné par la prison de Cherry Hill à Philadelphie (dans l'état de Pennsylvanie). Une délégation française envoyée aux États-Unis pour enquêter sur les prisons revint convaincue de la supériorité de ce système dit philadelphien ou pénitentiaire⁷ et influença l’*Instruction et programme pour la construction des maisons d'arrêt et de justice* adressée par le ministre de l'Intérieur aux préfets en 1841 (Paris, 66 p.). Un *Atlas de plans de prisons cellulaires*⁸, modèles idéaux, mais non construits, accompagnait le texte de prescriptions théoriques.

Le modèle philadelphien a inspiré des variations innombrables de plans centrés, radiaux (ayant d'une à six ou sept ailes) ou radioconcer-

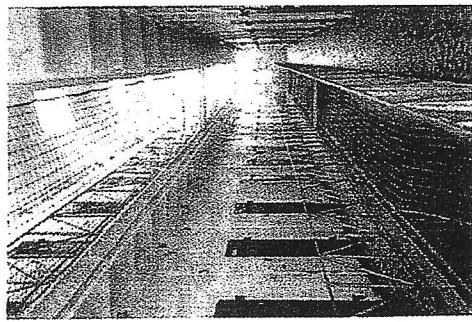
(7) *Rapport sur les pénitenciers aux Etats-Unis*, 1836. Cette délégation comprenait notamment Alexis de Tocqueville et l'architecte Abel Blouet.

(8) Par les architectes Abel Blouet, Harou-Romain fils et Hector Flureau.

tiques que leur extraordinaire beauté formelle caractérise. Il n'existe pas deux réalisations semblables, chaque ensemble résulte du travail spécifique d'un architecte en collaboration avec les hommes de loi. Le dessin est dicté par les moyens et nécessités locales spécifiques : forme du terrain, matériaux, techniques, finances, nombre de détenus pour chaque catégorie. L'ancienne maison d'arrêt de Toulouse présente un plan en étoile à cinq branches : de la rotonde centrale abritant la surveillance partent les cinq quartiers de détention affectés chacun à un type de détenus. Chaque bâtiment de la détention est conçu selon le système dit de la “ nef ” où un couloir central voûté en berceau, montant de fond sur toute la hauteur du bâtiment, dessert les étages au moyen de galeries en surplomb. Ce système dérivé du célèbre panoptique de Bentham permet une économie optimale puisque de la rotonde un seul surveillant contrôlait toute la circulation des cinq bâtiments ainsi que les promenoirs ménagés entre eux.

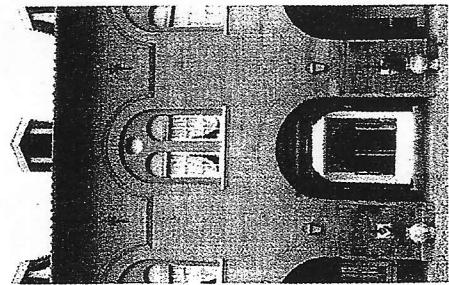
Dans le projet initial, la rotonde centrale de la détention abritait en son centre l'autel, établi au-dessus d'une petite sacristie dominant elle-même la guérerie du surveillant. Des tribunes eussent permis aux divers détenus des cinq quartiers rayonnants de la détention de suivre ensemble, mais séparément la messe. La religion, on l'a dit, se trouvait au cœur du processus de rédemption, de réhabilitation du délinquant. Mais, par économie, un autel a simplement été établi au rez-de-chaussée de la rotonde dont la coupole reçut le décor peint de ciel étoilé fréquent dans les églises du temps. Au plan symbolique, l'étoile de la détention ne possédait qu'une seule perspective, qu'une seule issue : cette rotonde siège du pouvoir humain placé sous la présence et la haute autorité divine.

Des cloîtres, des réfectoires et des ateliers communs, selon les consignes ministérielles du début du Second Empire, avaient ici remplacé les cellules individuelles d'isolement du modèle philadelphien qui s'était révélé inhumain et cause de nombreux suicides. Au sous-sol se trouvaient les calorifères, pour éviter tout risque d'incendie et des systèmes d'aération permettaient, en été, de maintenir une fraîcheur salutaire. Chaque quartier possédait des bains. Ces aménagements rares chez les particuliers peu favorisés à cette date semblaient un luxe excessif, voire un peu scandaleux, mais l'hygiène et la salubrité étaient désormais impératives.



En avant de cette étoile de la détention, reliée à elle par un couloir d'accès, se trouve la cour carrée de l'administration, qui contrôle l'unique entrée de l'établissement. Une double enceinte pentagonale enserre l'ensemble. Par ses proportions savantes comme par son organisation symbolique et fonctionnelle, ce plan à la fois symétrique et radiant présente des qualités formelles remarquables. Sur rue, le castellet néo-médiéval inspiré de l'architecture castrale avec ses deux tours massives, sa porte en plein cintre, ses créneaux, ses mâchicoulis et ses archères, devait inspirer un certain respect, voire une peur salutaire par l'évocation de la nudesse de la peine et de l'impossibilité d'une évasion. Il pouvait aussi rassurer la population sur la sécurité du lieu. Il abrite la cour des services et de l'administration qui s'ouvre à l'intérieur par des arcades et des fenêtres néo-romanes ornées de tuilettes qui s'inspirent davantage des cloîtres médiévaux. Cette architecture parlante opposant la sérénité de la cour intérieure à la sévérité de la façade, exprime très clairement les nouvelles consignes pénales. Le castellet s'inspire des 3^e et 5^e projets type de l'architecte Abel Blouet joints à l'instruction ministérielle de 1841 comme quelques projets à Nantes⁽⁹⁾ et quelques réalisations à : Auxerre, 1852, Angers 1852-1856, Baugé (Loire, détruite), Trévoux (menacée et peut-être déjà détruite à l'heure actuelle). Mais aucun de ces "châtelets" ne présente les qualités architecturales de celui de Toulouse, qualités dues à ses beaux matériaux comme à son dessin, à ses proportions, soit au talent très réel de son architecte.

La prison Saint-Michel se singularise en effet par ses matériaux locaux qu'elle ne partage avec aucun autre ensemble carcéral et qui lui donnent l'essentiel de son caractère et sa couleur, de sa beauté. Il s'agit de la brique "foraine" caractéristique de la région toulousaine par son format exceptionnel et sa couleur rouge-orange due à la terre et à la cuissson (au bois). Très grande et plate, la foraine mesure 0,42 m de longueur, 0,28 m de largeur et 0,05 m d'épaisseur. Elle est deux fois plus grande, mais un peu moins épaisse que la brique du Nord de la France dite "hourguignonne". La foraine est une brique douce qui se prête à la taille pour réaliser toutes les mouillures des baies (ici celles du dôme) et motifs sculptés (cordons de billettes ici par exemple). Sa mise en œuvre permet aussi d'effectuer toutes sortes de structures (la coupole centrale, le petit dôme de la sonnerie) et de motifs. La plupart des autres ensembles carcéraux ont été réalisés en moellons de qualité et d'aspect médiocres par souci d'économie et d'austérité manifeste. Enfin ici, l'architecte a usé de techniques encore inédites localement comme



les planchers incombustibles en fer et brique en pouzzolane de fer laminé reliées par des enfeuilles et soutenant des voûtes plates en tuilettes. Les tuilettes étaient deux fois moins épaisse, mais aussi grandes que la foraine.

La prison libérée de ses murs

Par son architecture, son plan, ses élévations, ses techniques novatrices, ses matériaux, la prison Saint-Michel constitue un exemple original et particulièrement remarquable d'une histoire qui dépasse largement le cadre régional : celle de l'humanisation des peines, mais aussi celle de la Résistance. Chaque année dans la cour d'honneur, une cérémonie commémore la libération de Toulouse le 19 août. Des plaques à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison d'arrêt rappellent l'histoire de la Résistance. De 1940 à 1944, des centaines de résistants furent incarcérés dans cette prison, certains déportés ou exécutés. Marcel Langer (1903-1943), en particulier, responsable FTP-MOI (Francs-Tireurs et Partisans de la Main d'Œuvre Immigrée) y fut guillotiné le 23 juillet 1943⁽¹⁰⁾.

Depuis sa réalisation, l'édifice a subi quelques ajouts sans intérêt, mais il se trouve dans un état de conservation remarquable. Le vaste parvis médiéval par Esquié sur la grande-rue Saint-Michel pour des raisons pratiques (la circulation des fourgons) et plastiques (mise en scène du monument public) accueille désormais un accès à la station de métro. La reconversion de l'édifice, une fois dégagé de ses murailles et ouvert à la vue du passant, offre de multiples opportunités. En effet, les plans dérivés du panoptique, permettant de tout voir d'un seul point central, offrent, on l'a dit, une économie de personnel sans égal. Ce système qui peut donc également permettre de ranger, séparer et surveiller toutes sortes d'objets (vêtements, livres, archives) de façon commode et efficace a fait rêver nombre d'architectes et d'utilisateurs potentiels. On citera seulement ici en exemple la bibliothèque, proposée par Benjamin Delessert dans la huitième lettre de comte de Laborde : *de l'organisation des bibliothèques dans Paris, 1845*. Les conservateurs et les lecteurs se trouvent alors au centre et les livres rangés autour d'un plan panoramique circulaire. Ainsi à Toulouse, on peut imaginer que les archives

(9) Par Trélat et Simonet, 1874. Voir O. Foucaud, "Iconographie de l'architecture. La prison française du XIX^e siècle, dernier avatar du couvent", *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, novembre 1997, p. 208, fig. 29.

(10) *Hommage à la 35^e brigade FTP-MOI*. Marcel Langer. Ouvrage collectif, comité de quartier Saint-Michel, Tisséo, 2007.

municipales et départementales trouveraient là une solution exemplaire à leur nécessaire extension, mais elles ne sont pas les seules.

Étant donné la vaste campagne de ventes (hélas souvent suivies de destructions) engagée actuellement par le ministère de la Justice, il ne restera bientôt plus beaucoup d'exemples de qualité d'un épisode essentiel de l'histoire sans fin et toujours sans solution satisfaisante et définitive, celle des crimes et châtiments⁽¹¹⁾. L'autre chef d'œuvre d'Esquié, le centre hospitalier Gérard-Marchant a été depuis peu inscrit sur la liste des monuments historiques⁽¹²⁾, mais demeure peu visitable. L'ancienne prison, libérée de ses murs, doterait la ville de Toulouse d'un atout majeur : un patrimoine architectural désormais sans conteste des plus remarquables et attractifs.

Odile FOUCAUD

Maitrise de conférences, HDR en histoire de l'art, université Paul-Valéry, Montpellier

Références

- Esquié Jacques-Jean, Les nouvelles prisons de Toulouse – Système pénitentiaire dans les prisons départementales. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 6^e série, T. VI, 1868, p. 313-330, 1 planche (plan).
- Foucaud Odile, *Jacques-Jean Esquié, architecte de fonction toulousain, 1817-1884*. Catalogue d'exposition, Toulouse, musée Paul-Dupuy, 1992.
- Foucaud Odile, Iconographie de l'architecture. La prison française du XIX^e siècle, dernier avatar du couvent. *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1997, p. 195-214.

(11) En 2009 le ministère vendit les deux prisons de Lyon, Saint-Paul et Saint-Joseph (clôture), celles de Bourg-en-Bresse, Grasse, Mont-de-Marsan, Nancy, Saint-Denis de la Réunion, etc.

(12) Dans sa séance du 10 octobre 2007, la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites a enfin opté -après 25 ans d'atermoiements- pour la protection au titre de Monument historique de ce chef d'œuvre du XIX^e siècle.